

- 19.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant et codifiant certains règlements "re" voitures. (11 septembre). (L. A. Lapointe).
- 20.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement régissant les salles de vues animées. (11 septembre.) (L. A. Lapointe).
- 21.— 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 417 "re" édifices dans le quartier Notre-Dame de Grâce. (24 Sept.) (Marcil).
- 22.— 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement pour amender le règlement No. 401 "re" circulation des voitures. (27 novembre). (L. A. Lapointe).

SUR LE BUREAU

BUREAU DES COMMISSAIRES.—Soumettant son rapport annuel pour 1910. (27 novembre).

ACTE DU SENAT concernant la vente du pain. (4 décembre).



PROCLAMATION

AUX CITOYENS DE MONTREAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que MARDI, LE 12 DECEMBRE courant, Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught, visiteront Montréal pour la première fois depuis que Son Altesse Royale exerce les hautes fonctions de Gouverneur Général du Canada.

Pour cette raison et aussi à raison du fait qu'à cette même date, Leurs Majestés le Roi et la Reine seront couronnés Empereur et Impératrice des Indes, j'invite par les présentes, en ma qualité de maire de Montréal, les citoyens à observer ce jour comme fête civique et à illuminer leurs maisons ainsi que leurs places d'affaires respectives en signe de joie pour l'honneur d'avoir Son Altesse Royale comme notre Gouverneur Général. Je demande également aux citoyens de décorer leurs édifices, particulièrement sur le parcours que suivra Son Altesse Royale en se rendant de la gare Windsor à l'hôtel de ville (savoir, sur les rues de la gare WINDSOR, DORCHESTER, LA COTE BEAVER HALL, LES RUES ST-JACQUES, ST-LAURENT ET NOTRE-DAME EST.

JAMES J. GUERIN,
Maire de Montréal.

Cabinet du Maire,
Hôtel de Ville,
Montréal, 1er décembre 1911.

- 19.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend and codify certain by-laws "re" vehicles. (11th September.) (L. A. Lapointe).
- 20.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate moving picture halls. (11th September). (L. A. Lapointe).
- 21.— 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 417 "re" buildings in Notre-Dame de Grâce Ward. (24th Sept.) (Marcil).
- 22.— 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 401 "re" traffic. (27th Nov.) (L. A. Lapointe).

ON THE TABLE

BOARD OF COMMISSIONERS.—Submitting their annual report for 1910. (27th Nov.)

ACT OF SENATE respecting sale of bread. (4th Dec.)



PROCLAMATION

TO THE CITIZENS OF MONTREAL

PUBLIC NOTICE is hereby given that on TUESDAY, DECEMBER 12TH, Their Royal Highness the Duke and Duchess of Connaught will visit Montreal for the first time since His Royal Highness has assumed the responsible charge of Governor General of Canada.

For this reason, and also in view of the fact that on that day Their Majesties the King and Queen will be crowned Emperor and Empress of India, I, as Mayor of Montreal, hereby invite the citizens to observe that day as a Civic Holiday, and to illuminate their dwellings as well as their respective places of business, as a mark of our joy at having His Royal Highness as our Governor General. I also request the citizens to decorate their buildings, especially along the route of His Royal Highness from the Windsor Station to the City Hall, namely: WINDSOR STREET, DORCHESTER STREET, BEAVER HALL HILL, ST. JAMES STREET, ST. LAWRENCE BOULEVARD AND NOTRE DAME STREET EAST.

JAMES J. GUERIN,
Mayor of Montreal.

Mayor's Office,
City Hall,
Montreal, December 1st., 1911.